

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement :14 è

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'école publique

Réunion de collège public

Réunion de lycée général et technologique public

Réunion de lycée professionnel public

Réunion de service académique

Réunion d'école privée

Réunion de collège privé

Réunion de lycée général et technologique privé

Réunion de lycée professionnel privé

Autre

Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

Numéro et titre du premier sujet traité

n° 21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

n° 22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Préambule : Il semble en tout 1^{er} lieu difficile de répondre aux questions sans se demander comment la prochaine Loi d'Orientation pourra prendre en compte les multiples réponses et en faire un condensé législatif. D'autre part il a pu sembler fallacieux de ne pas se questionner quant à l'orientation de certains thèmes, les réponses étant quasiment sous-entendues...

Fiche 21

Faut-il mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, école élémentaire, collège et lycée ?

· Faut-il développer les métiers de l'éducation et de la vie scolaire (orientation, surveillance, santé et social, inspection, administratif et ouvrier) et mieux les articuler avec les métiers de l'enseignement ?

· Faut-il renforcer le rôle des directeurs d'école et des chefs d'établissement ?

· Quel sens et quelle marge donner aujourd'hui à la liberté pédagogique de l'enseignant?

· Faut-il et si oui comment favoriser le travail en équipe des enseignants ?

Priorité n°1

- Gagner en lisibilité : définir plus précisément et plus concrètement le rôle de tous les acteurs de l'école, enseignants ou non afin de situer concrètement la place de chacun dans les établissements.

Les enseignants ne peuvent en aucun cas devenir des éducateurs à plein temps. Ils ont besoin d'être secondés, appuyés par d'autres personnels (CPE, Assistante Sociale, COP etc...) pour pouvoir assumer au mieux leur fonction de transmetteur de savoir. Les enseignants ne peuvent être des éducateurs à la place des parents, ils ne peuvent totalement se substituer à la cellule familiale ou aux acteurs formés spécifiquement au suivi des adolescents.

Priorité n°2

- Affirmer l'importance des acteurs éducatifs, médico-sociaux et administratifs.

Les personnels non enseignants sont trop peu nombreux et en constante diminution pour assurer un suivi correct des élèves. Ces personnels permettent de mieux effectuer le travail d'équipe et de développer la transversalité des rôles. La diversité des personnels est un atout essentiel pour le bon fonctionnement des établissements scolaires et pour le suivi des élèves.

Priorité n°3

- Favoriser les temps de concertation afin de développer le travail d'équipe.

Fiche 22

- Faut-il donner davantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?
- Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des établissements dans l'affectation des enseignants ?
- Faut-il tenir davantage compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? si oui, comment ?
- Sur quels critères recruter les enseignants pour l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège et le lycée ?
- Quels devraient être les contenus et quelle pourrait être la durée de la formation des enseignants ?
- Comment partager les responsabilités entre l'université et l'employeur ?
- Comment accompagner davantage les enseignants, notamment au début de leur carrière ?
- Faut-il faire de la formation continue une obligation professionnelle pour les enseignants en exercice ?

Priorité n°3

- Donner une formation plus concrète aux personnels enseignants et développer la formation continue.

Les IUFM doivent se réformer et être plus près du terrain, pour permettre aux futurs enseignants d'appréhender au mieux les réalités du terrain. L'articulation avec les universités devrait également être renforcée, des stages dirigés vers l'enseignement ou des modules définissant une voie spécifique enseignante seraient les bienvenus.

La formation continue doit aussi être développée. L'offre est souvent trop restreinte et ne permet pas aux enseignants de s'adapter positivement aux changements (tant au niveau des contenus qu'au niveau des mutations sociales).

Priorité n°4

- Ne pas cloisonner les statuts des enseignants (certifiés, agrégés, collègue, lycée etc...).

Il ne serait pas judicieux de créer différents corps d'enseignants. L'accès au lycée pour les certifiés doit rester une possibilité d'évolution de carrière. L'emploi des agrégés en collège peu être plus discutabile.

Si l'accès en ZEP ou en PEP4 peut être effectué sur la base du volontariat il convient néanmoins de ne pas restreindre ces choix à un public d'enseignants spécifiques. Il s'agit de ne pas « ghettoïser » ni la fonction d'enseignant ni celle du public scolaire.

Priorité n°5

- Evaluer plus régulièrement et de manière plus constructive la carrière des enseignants, notamment en développant un lien plus étroit avec les corps d'inspection.

La notion de mérite ou celle d'échec ne conviennent pas. Il s'agit surtout d'apporter à chaque enseignant des clés quant à sa pratique, des conseils concrets ou des encouragements. Il est très dommage que les inspecteurs soient peu nombreux, souvent inconnus de leurs subordonnés même. La valeur même de l'inspection perd alors en crédibilité.

Quant à une évaluation par des pairs (de professeurs à professeurs) ou par le chef d'établissement elle semble bien difficile à réaliser, si ce n'est contestable. Car comment un collègue de maths pourrait-il évaluer son collègue d'anglais ? Comment et sur quels critères un chef d'établissement pourrait il donner un avis quant à la qualité du cours observé ?

Numéro et titre du deuxième sujet traité

n°8 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

n° 16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative- en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

- Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?

Les élèves trouvent une différence importante en quantité entre primaire et collège. Soulignent le déséquilibre du travail entre les jours et les disciplines, mais, reconnaissent travailler surtout pour les contrôles.

Les parents quant à eux font la différence entre quantité, qualité et efficacité et, soulignent la nécessité de la régularité dans le travail

- Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaires ?

- Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître, et de comprendre ?

Constat d'une baisse du sens de l'effort et du sens travail (médias, ordinateurs)

Il est donc nécessaire de mieux définir les objectifs, de prendre connaissance des programmes, de valoriser les efforts et les résultats des élèves ; de ne pas considérer l'école comme unique moyen pour obtenir un métier mais aussi comme un moyen d'enrichissement , de culture et d'ouverture ; sans perdre de vue que tout travail implique effort et contrainte et que l'élève peut y trouver du plaisir.

- A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?

Il sera efficace si l'élève est volontaire et si la famille l'accepte.

- Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école ?

Les avis sont partagés quant à l'homogénéité ou l'hétérogénéité des classes, quant à l'aide scolaire extérieure

Constat de l'utilisation différente de la DHG d'un établissement à l'autre.

- Faut-il imposer aux établissements et aux enseignants des choix pédagogiques ou bien faut-il à l'inverse développer leur autonomie dans ce domaine ?

Liberté des méthodes dans un cadre national.

- Quelle est la « plus value » pédagogique des outils multimédia dans l'éducation ?

Les avis sont partagés.

Sont soulignés les problèmes de moyens, de l'équipement, de la maintenance et de la formation des enseignants.

Ces moyens, même s'il permettent de travailler différemment, ne remplaceront pas les professeurs, les contacts humains nécessaires et doivent rester des outils de travail.

- Les itinéraires de découvertes permettent ils aux collégiens de travailler mieux et d'avantage ?

Ils permettent plutôt de travailler différemment, en multidisciplinarité.

Cependant les avis restent partagés sur les IDD.

Les parents restent difficile à mobiliser. Il faudrait privilégier la communication orale et que les horaires des différentes réunions conviennent à la majorité des parents.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Revoir le rythme annuel et quotidien .

2 Effectif moins lourd dans les classes

3 Insister sur la méthodologie